

Indifférence de la France.

La véritable masse de la nation était restée d'ailleurs indifférente à la Fronde, sauf sur quelques points, à Rouen et à Aix, où les parlements de province avaient suivi l'exemple de celui de Paris.

**9. Intervalle des deux Frondes jusqu'à l'arrestation des princes (18 janvier 1650).** — La Fronde parlementaire était terminée; mais la pacification ne devait pas être de longue durée. Les Mazarinades continuaient, de fréquentes querelles avaient lieu entre les partisans du cardinal et de ses adversaires; « il y avait encore de la provision dans l'imagination du peuple », disait le coadjuteur.

Orgueil de Condé.

Condé, fier du service rendu, se montrait plein d'exigences; il affectait de traiter le cardinal Mazarin avec une hauteur dédaigneuse; il lui écrivait avec cette adresse : *all' illustrissimo signor Facchino*; il le quittait un jour en lui disant : *Adieu, Mars!* et le mot, redit par lui, fut partout colporté. Il réclamait des places et des faveurs pour ses parents et ses amis, en particulier *Pont-de-l'Arche* et *le Havre* pour le duc de Longueville, avec lequel il s'était réconcilié, ainsi qu'avec le prince de Conti. Il prétendait imposer ses vues à la régente, avoir la direction absolue de toutes les affaires. Il s'entourait de jeunes seigneurs que leurs airs arrogants firent surnommer *les Petits Maîtres*.

Les Petits-Maîtres.

Anne d'Autriche, fatiguée de prétentions qui auraient enlevé toute action effective au pouvoir royal, résolut de se débarrasser du prince. Elle le savait peu aimé des membres du parlement, qu'il traitait dédaigneusement *de robins*; elle parvint à détacher de lui le duc de Beaufort et le coadjuteur, et le fit arrêter au Palais-Royal, en plein conseil, avec son frère le prince de Conti et le duc de Longueville son beau-frère. Les trois princes, enfermés à Vincennes, furent ensuite conduits au Havre (18 janv. 1650).

Arrestation des princes.

**10. Soulèvement des seigneurs. Union des deux Frondes.** — Le peuple de Paris ne se souleva pas en faveur de Condé, comme il l'avait fait en faveur de Broussel, et le parlement donna son acquiescement à l'acte accompli. Aussi